



LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION FACE AUX NOUVEAUX MÉDIAS

LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION FACE AUX NOUVEAUX MÉDIAS

14 mars 2024

Grand'chambre - Cour de cassation, 5
quai de l'Horloge, 75001 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Dans le cadre du cycle de conférences **La liberté d'expression au 21^e siècle : enjeux sociétaux et défis juridiques**, l'[Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris](#) et la Cour de cassation organisent une cinquième conférence sur le thème **La liberté de l'information face aux nouveaux médias**, le jeudi 14 mars 2024.

Sous la direction scientifique de

- > [Agathe LEPAGE](#), professeure de droit privé, Université Paris-Panthéon-Assas
- > Blandine MALLET-BRICOUT, avocate générale en service extraordinaire, Première chambre civile de la Cour de cassation

[Voir le programme](#)

[> S'inscrire](#)

Les conférences et colloques organisés par la Cour de cassation font l'objet d'une captation et d'une diffusion en direct sur le site internet de la juridiction, sur Youtube, Twitter, Facebook et LinkedIn.